

Notre éminent collègue, M. Ivanov a rappelé dans son excellente communication — je tiens à l'en remercier — le rôle précurseur qu'avait joué la France dans la protection des monuments du passé, ceci au moment où la révolution française vivait ses heures les plus sanglantes.

Les allusions qu'il a faites au rôle de Prosper Mérimée dans le sauvetage du patrimoine historique français me dispensent également de rappeler avec quelle continuité, et quel que fût son régime politique, Monarchie de Juillet, Second Empire et Républiques successives, la France s'est attachée à conserver ses monuments et ses œuvres d'art, non pas au profit de ceux qui en étaient ou en sont actuellement les propriétaires, qu'il s'agisse des cathédrales, des églises et des châteaux, mais à celui de la communauté nationale avec un objectif historique, scientifique et esthétique, c'est-à-dire éminemment culturel.

Je ne rappellerai pas cette action longue, persévérante, décourageante parfois au regard de l'incompréhension d'autres services de l'Etat et notamment des maigres moyens que, de tradition, nous octroie le Ministère des Finances, et me bornerai à évoquer une novation que j'aurais peut-être dû citer plus tôt — vous voudrez bien m'excuser de le faire si tardivement — c'est l'introduction de la culture dans le plan d'équipement du pays — ceci depuis le 5^e plan quinquennal qui se termine en 1970 et nous préparons actuellement le 6^e — au même titre que le développement des voies de communication, la modernisation de l'agriculture ou l'équipement thermo-nucléaire.

Il est donc apparu clairement que la conservation et la mise en valeur du site français considéré dans son ensemble de monuments, de villes anciennes, de paysages — et qu'il y a dix ans à peine on englobait sous le terme un peu badin de « Beaux-Arts » — étaient enfin reconnues comme une nécessité spirituelle, sociale et même économique pour la nation française.

Grâce à André Malraux qui fut le premier titulaire en France d'un portefeuille des Affaires Culturelles, la conservation active de notre héritage

culturel aussi bien que la création de Maisons de la Culture sont donc passés au premier plan des préoccupations nationales.

« Nous sommes à l'écoute de tout le passé du monde » déclarait notre ancien ministre lors d'une de ses dernières interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale.

Les moyens mis à notre disposition sont encore très faibles. Du moins savons-nous maintenant que ce mouvement entré dans nos institutions, est irréversible.

Nous avons découvert avec un très grand intérêt que l'Union Soviétique s'était engagée dans cette voie dès les premiers jours de la Révolution d'octobre, et aussi avec quelle passion, avec quels immenses moyens elle s'est attachée, avec le talent de remarquables restaurateurs, à reconstituer ces monuments prestigieux sauvagement détruits au cours de la dernière guerre.

Nous avons le devoir de la remercier d'avoir su rétablir dans leur dignité, dans leur admirable beauté et jusque dans la grâce de leurs infimes détails ces œuvres qui font honneur au génie humain.

Je sais bien que la reconstitution des monuments mutilés a été condamnée par certains théoriciens et que la Charte de Venise semble l'interdire.

Cependant, la culture du peuple ne se nourrit pas d'abstraction — la culture tout court non plus d'ailleurs — et il n'est personne pour regretter la reconstruction en France de la Cathédrale de Soissons, du beffroi et de la Grand'Place d'Arras et de dizaines d'églises anciennes partiellement ou totalement détruites au cours de la première guerre mondiale.

Près d'un demi-siècle a passé, atténuant les sécheresses inhérentes à toute restauration et faisant oublier certaines erreurs de facture.

Il est cependant un point sur lequel je crains de ne pas être entièrement d'accord avec nos amis soviétiques, ils me permettront de le dire : c'est le déplacement de monuments, d'importance il est vrai mineure, qui ont été démontés et regroupés pour des raisons certainement aujourd'hui valables, mais qui ne le seront peut-être plus demain.

Il peut être souhaitable aujourd'hui, soit en raison de l'immensité du territoire soviétique, c'est-à-dire pour la commodité du tourisme, mais aussi pour des raisons d'entretien, de gardiennage et de sécurité, de regrouper à Kigi ou près de Novgorod ces exquis constructions en bois que nous avons tant admirées.

En présence de ces monuments déplacés, je vous avoue un sentiment de perplexité, voire de malaise.

Un édifice démonté et reconstruit ailleurs perd inévitablement une partie de son authenticité, de son intérêt scientifique, de son facteur émotionnel. Il est coupé de ses racines et privé de ce charme indéfinissable fait d'une

alliance subtile entre le site et son histoire, la main de l'homme et la patine des siècles.

Dans ces cages enchanteresses ces oiseaux des champs semblent moins bien chanter.

Et que dire du paysage d'origine, amputé de ce qui lui donnait son visage et exprimait son âme ?

Sur un plan beaucoup plus prosaïque, il est également permis de s'inquiéter — lorsque le tourisme automobile aura pris dans votre pays, par la multiplication des voitures que nous connaissons en France, c'est-à-dire 1 voiture pour 4 habitants — des concentrations qui risquent de se produire autour de musées de l'architecture aussi remarquables que ceux-ci.

Il suffit de voir ce qui se passe en France au pied du Mont-Saint-Michel ou de la Basilique de Vézelay pendant la période des vacances, pour ne pas vous souhaiter pareille disgrâce.

Aussi, dans cette perspective sans doute encore éloignée, mais certaine, me paraît-il préférable de maintenir dans leur implantation, mais aussi leur dispersion primitives les monuments là où vos ancêtres les ont édifiés et aimés.

C'est la seule et bien modeste réserve que j'avais à formuler.

Je terminerai là mon propos en disant encore toute mon admiration à nos collègues soviétiques pour la science, la virtuosité et le goût parfait de leurs travaux.

Bertrand MONNET,

Président de la Compagnie des Architectes en chef
des Monuments Historiques - France.